

 Rue du Champ de Courses 76370 ROUXMESNIL-BOUTEILLES	<b>COMMUNE DE ROUXMESNIL-BOUTEILLES</b> <b>EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL</b> <b>CONSEIL MUNICIPAL DU 30 JUIN 2025</b>
--	--

Date de convocation : 24/06/2025

Date d'affichage : 24/06/2025

L'an deux mille vingt-cinq, le trente juin à dix-huit heures trente minutes, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Salle des Saulniers, en séance publique, sous la présidence de M. Jean-Claude GROUT, Maire.

**Etaient présents :** Marie-Laure DELAHAYE, Ronald SAHUT, Anne-Marie ARTUR, Martine BUISSON, Pascal CAILLY, Alain RASSET, Priscille CLEMENT, Gilbert BAUDER, Alain DEHAIS, Florence COSSARD, Armelle POIRIER

**Etaient Absents :** Pascal LEGOIS a donné pouvoir à Ronald SAHUT  
Véronica TROGLIA a donné pouvoir à Anne-Marie ARTUR  
Alain NOEL a donné pouvoir à Jean-Claude GROUT  
Stéphanie LEVILLAIN a donné pouvoir à Alain RASSET  
Jonathan DESGROISILLES a donné pouvoir à Marie-Laure DELAHAYE  
Dominique CATEL, excusée

Mme Armelle POIRIER a été élue Secrétaire.

Le procès-verbal de la dernière réunion est approuvé à l'unanimité.

Nombre de membres	
En exercice	18
Présents	12
Pouvoirs	5
Votants	17

**OBJET :**

**TARIFICATION EXCEPTIONNELLE AU REPAS DES AINES POUR LES ACCOMPAGNANTS CONJOINTS(ES) EXTERIEURS A LA COMMUNE**

Monsieur le Maire informe les élus qu'il est de plus en plus fréquent que des administrés demandent à être accompagnés de leurs conjoints, extérieurs à la Commune, lors du repas des aînés.  
A cet effet, Monsieur le Maire souhaiterait connaître l'avis des élus sur cette possibilité et dans l'éventualité, proposer un tarif exceptionnel pour la soirée cabaret organisée lors du repas des aînés 2025.

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, décide à l'unanimité des membres présents ou représentés :

- D'établir un tarif correspondant à 50% du coût réel par administré, de la manifestation.

Cette délibération est transmise au Représentant de l'Etat.

